

certaines professeurs pour les remplacer par des hommes sûrs au point de vue doctrine. Il nomma Cornoldi au Collège Romain, Zigliara à la Minerve, Lorenzelli et Satolli à la Propagande, Talamo à l'Apollinaire. Moins de deux ans après l'encyclique, le cardinal Dechamps, archevêque de Malines, recevait l'ordre de fonder une chaire de philosophie à Louvain. En 1888, l'Institut catholique de Paris, de fondation encore récente, était dotée à son tour d'une chaire de philosophie, à la demande des Evêques protecteurs et par les soins de Mgr d'Hulst. Ainsi Rome, Paris, Louvain allaient devenir les véritables centres du mouvement néo-thomiste. Un tel revirement, j'allais dire une semblable révolution dans les habitudes intellectuelles de toute une classe, ne s'obtient pas sans produire des heurts, des résistances et parfois des ruines. Il n'entre point dans mon cadre de raconter cette histoire dont la conclusion peut s'exprimer en deux mots : réussite finale du côté du clergé, insuccès relatif auprès des laïcs à qui le Pontife, du reste, ne s'adressait qu'indirectement.

On a prétendu que la langue de la scolastique, le latin, avait été le principal obstacle à sa diffusion dans les milieux universitaires où les classiques eux-mêmes étaient tombés en défaveur. Mais on oublie que cette lacune fut assez tôt comblée par des maîtres éminents qui se chargèrent de donner une expression française au thomisme. A partir de 1898 fut donné le cours en français à Louvain, avec la permission de Léon XIII. La Revue néo-scholastique, la Revue thomiste, la Revue de philosophie, plus tard la Revue des sciences philosophiques et théologiques parurent tour à tour, rédigées dans un style de grave allure qui se réfère à la meilleure tradition, malgré les formules techniques dont aucune science ni aucun art ne prétendent dégager totalement leur vocabulaire. De même les grandes oeuvres philosophiques du cardinal Mercier et de Mgr Farges furent publiées en français, tandis que le "Manuel" de ce dernier paraissait dans les deux langues. Enfin le "Commentaire français littéral de la Somme" par le P. Pègues, suffirait à lui seul à lever l'obstacle du langage. Mais deux autres se dressaient, se dressent encore à l'heure actuelle, et d'autant plus diffici-